

Le budget 2017, voté « à la majorité » le 19 avril dernier, bien équilibré, permet de maintenir voire de renforcer les orientations fixées depuis le début du mandat :

- 1/ maintenir l'ensemble des services à la population
- 2/ poursuivre la maîtrise des dépenses liées aux charges de personnel
- 3/ garantir un niveau d'investissement élevé tout en continuant la politique de désendettement de la collectivité.

Fidèle aux engagements pris devant la population, la Municipalité poursuit son action pour développer la ville, sans augmentation d'impôts en 2017, malgré une nouvelle baisse de ses dotations.

### BAISSE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

La baisse des dotations contraint la ville à une maîtrise budgétaire irréprochable pour pouvoir maintenir les services et investir pour l'avenir.

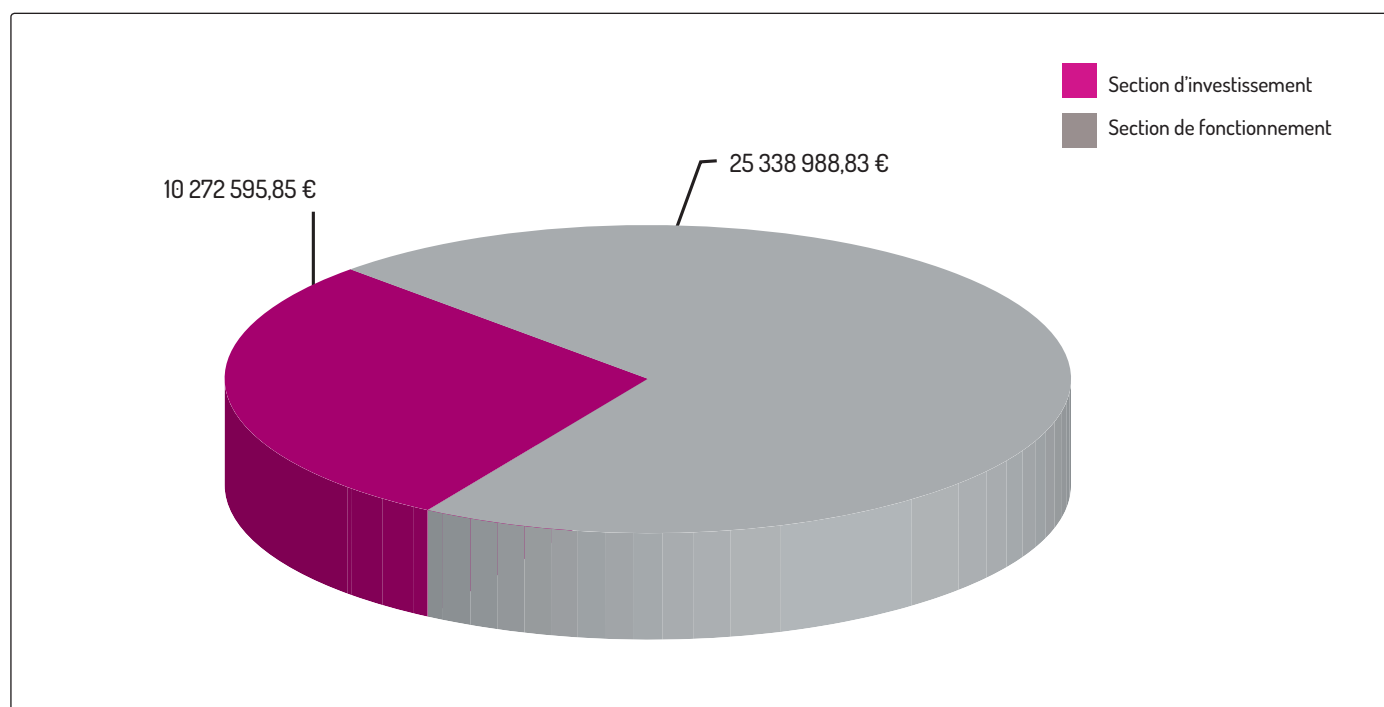
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
DGF Forfaitaire <sup>1</sup>	4 908 131	4 857 016	4 765 053	4 552 734	4 030 318	3 397 162	3 050 932
DSU <sup>2</sup>	807 699	821 430	835 805	835 805	835 805	835 805	873 249
DNP <sup>3</sup>	57 202	51 482	42 902	28 601	0	0	
<b>Total</b>	<b>5 773 032</b>	<b>5 729 928</b>	<b>5 643 760</b>	<b>5 417 140</b>	<b>4 866 123</b>	<b>4 232 967</b>	<b>3 924 181</b>
Variation annuelle	-0,71%	-0,75%	-1,50%	-4,02%	-10,17%	-13,01%	-7,29%

<sup>1</sup> Dotation Globale de Fonctionnement Forfaitaire

<sup>2</sup> Dotation de Solidarité Urbaine

<sup>3</sup> Dotation Nationale de Péréquation

### BUDGET 2017 DE LA COMMUNE : 35 611 584,68 €

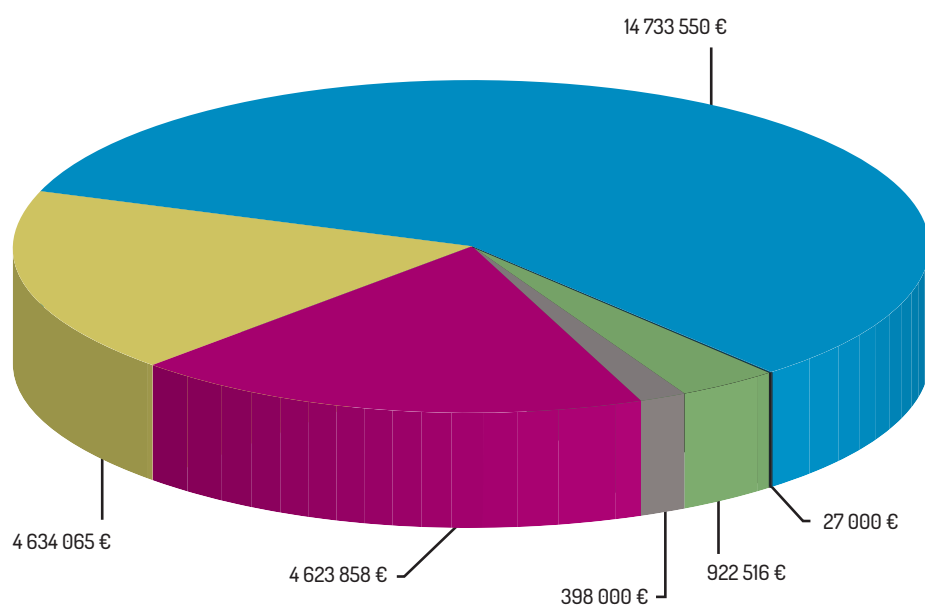


# 1/ SECTION DE FONCTIONNEMENT (EN €URO)

## LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT, C'EST QUOI ?

La section de fonctionnement permet de régler les dépenses courantes et d'entretien nécessaires au fonctionnement de la commune. Les recettes sont principalement issues des dotations versées par l'Etat, la participation des familles et les impôts locaux. Les dépenses sont essentiellement liées au fonctionnement des services et aux charges de personnel qui mettent en œuvre quotidiennement le service public. La section de fonctionnement regroupe toutes les recettes et dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux. Elle s'équilibre en recettes et dépenses à 25 338 988,83 €.

## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017



Depuis 3 ans, la Mairie diminue chaque année les charges liées au personnel. Grâce à l'engagement des agents municipaux, tous les services sont pourtant maintenus.



### EN DIMINUTION

- Les charges de personnel : Une gestion très efficace des ressources humaines a été réalisée et continuera à s'appliquer en 2017. **Cet effort est d'autant plus remarquable qu'il a été fait sans réduire la qualité de services offerts à la population**, avec une volonté partagée par les agents de la collectivité d'optimiser les ressources internes et le fonctionnement général.
- Les charges relatives aux intérêts des emprunts La commune a un recours très modéré à l'emprunt. Du coup, les frais liés aux remboursements pèsent moins lourd dans le budget **cette année encore ils diminuent de 4,75 %**.
- Les dépenses relatives au fonctionnement des services : en dehors des charges de personnel, des intérêts de la dette et des dépenses exceptionnelles (soit 5 603 580 €), **elles ont été réduites de 4,1 % par rapport au budget primitif de 2016**.



### EN AUGMENTATION

- Les subventions attribuées aux associations : la majorité municipale maintient son volume d'aide au tissu associatif, et **augmente de 2% les subventions aux associations** qui en font la demande. La municipalité affirme ainsi son soutien sans ambiguïté à celles et ceux qui œuvrent à l'animation et au dynamisme de la commune.



### LA MODERNISATION DU SERVICE PUBLIC LOCAL « On y gagne sur tous les plans »

C'est une priorité affirmée qui permet à la fois d'optimiser les prestations offertes à la population, d'améliorer les conditions de travail des agents de la collectivité, et de générer des économies d'énergie, de papier, et financières.

## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017

Le financement de la section de fonctionnement est assuré par des ressources comme les participations familiales, dotations et participations de l'État ou d'autres collectivités et les recettes fiscales. Les « recettes courantes de fonctionnement » proviennent entre autres pour 65,51 % des impôts et taxes et pour 26,79 % des dotations et participations.

Recettes de Fonctionnement hors excédent antérieurs	BP 2017
Impôts et taxes	14 513 503
Dotations, subventions et participations	5 936 709
Produits services, domaine & ventes diverses	1 044 454
Atténuations de charges	243 000
Autres produits de gestion courante	231 386
Divers et comptes d'ordre	185 000
<b>TOTAL</b>	<b>22 154 052</b>



## EN DIMINUTION

- Les produits des services : la mise en place, au mois d'août prochain, de la Délégation de Service Public sur l'activité de la restauration scolaire et de la petite enfance devrait entraîner une réduction d'environ 300 000 €.
- Les dotations, subventions et participations : La Dotation Globale de Fonctionnement baisse de 346 000 €, et l'attribution de compensation votée par la nouvelle Communauté d'Agglomération de Paris-Vallée de la Marne baisse de 201 141 € avec l'intégration du transfert de la compétence « Incendie ».

Malgré les baisses de dotation, et grâce à une gestion rigoureuse de l'ensemble de la collectivité, le maintien de la qualité des prestations municipales ira notamment de pair avec une modernisation du service public, et cela sans évolution à la hausse de la fiscalité.

## 2/ SECTION D'INVESTISSEMENT (EN EURO)

## LE BUDGET D'INVESTISSEMENT, C'EST QUOI ?

Le budget de fonctionnement et le budget d'investissement sont vraiment différents. Le « fonctionnement » concerne le quotidien de tous les services rendus à la population, « l'investissement » concerne les équipements, les structures municipales ; il est ce qui permet de prévoir l'avenir de la ville à moyen ou long terme.

La section d'investissement permet de financer des projets en matière d'équipement et d'aménagement. Elle prévoit également le remboursement du capital de la dette par l'autofinancement.

La section d'investissement regroupe les recettes et les dépenses qui affectent directement le patrimoine de la commune. Elle s'équilibre pour 2017, toutes opérations confondues à 10 072 595,85 €.

## RECETTES D'INVESTISSEMENT 2017

Les recettes d'investissement intègrent en 2017 la vente d'un terrain pour un montant de 1 040 600 € et la taxe d'aménagement estimée à 170 000 €.

La municipalité prévoit par ailleurs d'avoir un recours à l'emprunt très modéré, estimé à hauteur de 730 000 €, et ce grâce à un autofinancement de l'ordre de 2,4 millions d'euros.

Recettes d'investissement 2017	Budget 2017
Autofinancement (section de fonctionnement)	2 406 858
Produits des cessions	1 377 100
Dotations, fonds divers et réserves	675 422
Subventions reçues	205 678
Emprunts	729 671
Autres immobilisations financières	579 056
Comptes d'ordres divers	2 150 000
<b>TOTAL</b>	<b>8 123 785</b>

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2017

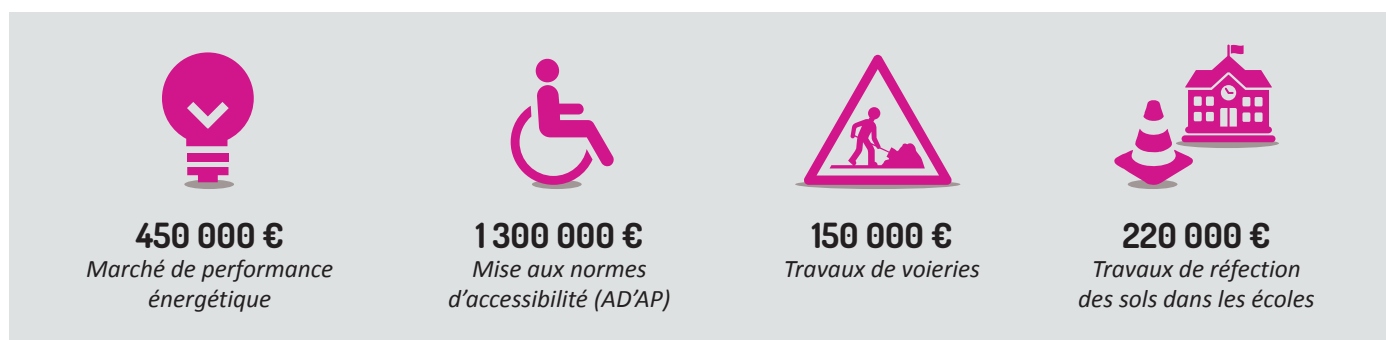
Dépenses d'équipement 2017	Budget 2017
Immobilisations incorporelles	594 858
Immobilisations corporelles	4 068 203
Immobilisations en cours	1 876 549
<b>TOTAL</b>	<b>6 539 611</b>

- Les programmes déjà lancés : ils seront maintenus dans le cadre d'une politique sociale assumée, avec un **développement des actions pour la jeunesse, le soutien aux familles et l'optimisation des moyens de la collectivité, notamment dans les domaines de l'éducation** et des actions périscolaires.

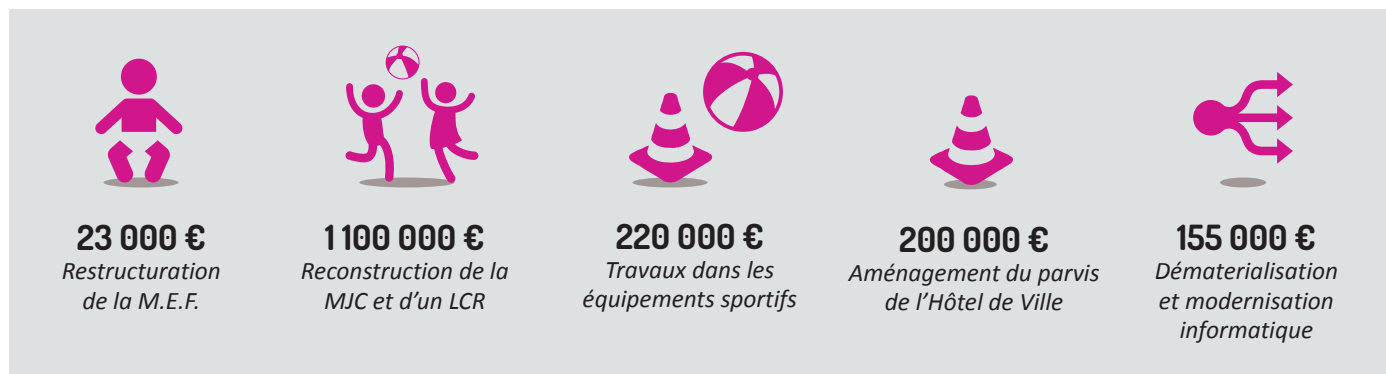
- Les moyens consacrés à la sécurité publique : ils sont conséquents et seront maintenus.

Le niveau d'investissement de la commune demeure élevé afin de faire évoluer très positivement le cadre de vie, notamment par le renouvellement de l'éclairage public ou l'agenda d'accessibilité programmé qui rendra à terme tous les équipements municipaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

## ENGAGEMENTS PLURIANNUELS DÉCIDÉS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL :



## AUTRES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT IMPORTANTES PRÉVUES DANS LE BUDGET DE L'ANNÉE 2017 :



Les autres dépenses d'investissement correspondent aux engagements liés aux marchés passés par la collectivité, aux dépenses de gros entretien et d'amélioration du patrimoine, et aux acquisitions et renouvellements de matériels et d'équipements nécessaires au bon fonctionnement des services à la population.

L'investissement présenté dans le budget 2017 est à la fois très conséquent et contrôlé, pour faire évoluer la ville vers plus de modernité et d'attractivité. La municipalité entend transformer les espaces publics et influencer les usages vers plus de sécurité. Ainsi le marché de performance énergétique prend une nouvelle

dimension en 2017 avec le remplacement de nombreux lampadaires par du mobilier urbain moderne et moins énergivore, et la reconstruction du bâtiment municipal accueillant la MJC/MPT Camille Claudel permettra de soutenir la dynamique associative avec la création d'un nouveau LCR.

Le budget 2017 a pour ambition de poursuivre l'action de la majorité municipale qui maintient les services rendus à la population tout en préparant l'avenir. D'importantes économies seront à nouveau réalisées afin de poursuivre l'investissement nécessaire à la modernisation et à l'entretien de la ville. De telles évolutions sont rendues possibles grâce aussi à une nette réduction de la dette de la collectivité.